

La Testacella haliotidea Drap. près d'Yverdon

Autor(en): **Murisier, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **56 (1925-1929)**

Heft 217

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271600>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**P. Murisier. — La *Testacella haliotide* Drap.
près d'Yverdon.**

Dans une note publiée récemment (*Bull. Soc. vaud. sc. nat.*, vol. 55. 1925, p. 306), à propos de la trouvaille faite près d'Aigle par M. Andreae, inspecteur forestier de l'arrondissement, d'une *Testacella haliotide* Drap. vivante, j'ai supposé qu'il s'agissait là d'un individu introduit avec la terre de plants d'arbres importés de France; en outre, j'ai émis l'idée qu'il se pourrait que cette limace à coquille existât sur d'autres points du canton de Vaud sans que, par le fait de sa vie souterraine, elle ait été aperçue et signalée.

Je n'ai pas tardé à être fixé sur le bien-fondé de ces hypothèses grâce à l'obligeance de M. M. Moreillon, inspecteur forestier, qui, en mai dernier, voulut bien me faire savoir que son collègue d'Yverdon, M. F. Comte, possédait dans le sol de sa propriété des limaces à coquille semblables à celle dont je parlais dans ma note.

Avec une amabilité pour laquelle je tiens à lui exprimer ici ma reconnaissance, M. F. Comte a bien voulu me communiquer à ce sujet les renseignements suivants que je cite textuellement pour ne rien perdre de leur précision:

« C'est en 1900 que j'ai bâti, à quelques quinze minutes à l'est d'Yverdon, sur terrain vierge fortement envahi de chiondent, lieu dit « Sous-Bois », la villa que j'habite. Pour habiller cette propriété, j'ai fait l'achat de nombreux arbres fruitiers et arbres d'ornement, dont une centaine de résineux et pas mal de feuillus, lesquels, pour la plupart, me sont parvenus en mottes et de provenances diverses: d'Allemagne (Erfurt), de Hollande (Harlem), de France (Orléans), etc., et c'est assurément à l'un ou l'autre de ces envois que je dois la station de *Testacella haliotide*, objet de la présente communication. Il y a dix ans environ que j'ai constaté la présence, dans mon jardin, d'une limace jaune que, dans mon ignorance de la matière, j'ai prise pour la forme juvénile d'une de ses congénères quelconques, jusqu'au jour où j'ai

pu me convaincre de visu du régime carnivore de la nouvelle venue que, dès lors, il peut y avoir cinq ans, j'ai prise sous ma protection. Cette station, autant que je puis en juger, comporte 25-30 ares de terrain ouvert, donc cultivé; je ne crois pas qu'elle s'étende au delà de mes jardins et plantages, attendu que mon fermier, consulté à ce sujet, prétend ne l'avoir jamais remarquée.» (M. F. Comte, *in litt.*)

Ces documents permettent de déterminer, sans grand risque d'erreur, l'origine de la colonie de Testacelles installée à Yverdon, dans la propriété de M. F. Comte. Comme ces Mollusques n'appartiennent ni à la faune d'Allemagne, ni à celle des Pays-Bas, il faut en conclure que ses fondateurs sont arrivés d'Orléans, dans la terre des plantons en mottes, en 1900 déjà. Peu nombreux au début, selon toutes probabilités, il a fallu un certain nombre d'années, d'autant plus que la Testacelle ne pond qu'un nombre d'œufs très restreint, jusqu'à ce que leurs descendants apparaissent en quantité suffisante pour attirer l'attention. Ce qui explique pourquoi M. F. Comte n'a découvert leur présence que quinze ans après leur venue. Actuellement, grâce à la richesse du sol de sa propriété en vers de terre, nourriture favorite des Testacelles, grâce aussi à l'intelligente protection qu'il leur a accordée, M. F. Comte possède une colonie de ces Mollusques remarquablement dense et prospère. On se fera une juste idée de cette prospérité quand j'aurai dit qu'au mois d'août dernier, dans le labour de 15 m² de terrain, il a pu en récolter 34 exemplaires de tous âges et de toutes tailles qu'il a bien voulu me faire parvenir vivants. Les adultes, jaunes citron, mesuraient jusqu'à 7 cm. de longueur; les plus jeunes, blancs, n'atteignaient que 1,5 à 2 cm.

A mon avis, il est fort probable que la Testacelle trouvée vivante aux environs d'Aigle par M. Andreae en septembre 1924 appartenait à une colonie fondée dans cette région à la suite d'un apport analogue à celui qui a créé la station de M. F. Comte.

La qualité d'erratique acclimaté que j'accorde à la *Testacella haliotidea* du canton de Vaud peut prêter à discussion. En effet, comme l'aire de répartition connue de l'espèce en France atteint le Jura, on arrive à se demander si elle ne s'étend pas en réalité jusqu'à la Suisse occidentale. Dans ce cas, les Testacelles rencontrées dans nos régions seraient des

autochtones faisant partie intégrante de notre faune, bien que restés ignorés de nos naturalistes, parce que difficiles à découvrir dans leur milieu souterrain. Cependant, si la Testacelle a existé de tous temps dans notre pays, il me paraît bien invraisemblable qu'elle n'y ait jamais été, jusqu'ici, rencontrées dans les terres labourées ou que sa rencontre n'ait jamais attiré l'attention.

Pour ce qui concerne la colonie d'Yverdon, installée et cantonnée dans une propriété habillée il y a 25 ans au moyen de plantons en mottes venus de France, l'apport suivi d'acclimatation ne me paraît guère douteux; j'aurais peine à croire qu'il n'y eût là qu'une simple coïncidence. Par contre, la question reste ouverte pour les Testacelles du canton de Genève signalées depuis plusieurs années par E. Yung et R. Poncy, à l'obligeance duquel je dois d'en avoir pu examiner récemment cinq jeunes exemplaires récoltés par lui à Montalègre près Cologny.

Lausanne, le 25 novembre 1925.
